

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 avril 2014 à 9h, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Cadets de Gascogne, Boulevard de la Libération à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: BARRERE Etienne, BARTHE Raymonde, BATMALE Patrick, BELLOT Daniel, BEYRIES Philippe, BEZERRA Gérard, BOISON Maurice, BOLZACCHINI Laurent, BOUE Henri, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, CLAVERIE Claude, COLAS Thierry, DELPECH Hélène, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DUFOUR Philippe, DULONG Pierre, DUPOUY Francis, ESPERON Patricia, FERNANDEZ Xavier, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, GOZE Marie-José, LABATUT Michel, LABEYRIE Nicolas, LABORDE Martine, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTIN Jean, MARTINEZ Françoise, MAURY Jacques, MELIET Nicolas, MESTE Michel, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, OUADDANE Atika, PINSON Alain, RAMBOUR Bertrand, SACRE Thierry, SAINT-MEZARD Guy, SONNINO Marie, TOUHE-RUMEAU Christian, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS EXCUSÉS : SACRE Thierry,

ABSENTS :

PROCURATIONS : Thierry SACRE a donné procuration à Laurent BOLZACCHINI,

SECRETAIRE : Jean TRAMONT.

OBJET : FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU BUREAU

Le conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal d'installation de l'assemblée délibérante déterminant le nombre de vice-présidents et de membre du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

-FIXE le nombre des vice-présidents à huit et le nombre des membres du bureau non vice-présidents à dix-huit.

Pour extrait conforme le 18 avril 2014



Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC